

Éducation ouvrière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **27 (1935)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

distribués par la fabrique d'aluminium à Neuhausen) dans les branches alimentaires ainsi que dans l'industrie du papier.

Si la situation des entreprises suisses n'est pas des plus brillantes à l'heure actuelle, il est cependant des bénéfices qui, en regard de la détresse de certains milieux de la population, sont directement scandaleux. Nous citons les dividendes dans les branches suivantes:

Assurance	20,97 %
Couleurs dérivées de l'aniline, remèdes, parfums	12,60 %
Chocolat, lait condensé	10,56 %
Brasserie, malterie	10,16 %

Aussi longtemps que l'on peut encore réaliser des bénéfices semblables, nous n'admettrons jamais l'argument selon lequel on prétend que les réserves pour venir en aide aux nécessiteux sont épuisées.

Education ouvrière.

Bibliothèque pour tous.

La *Bibliothèque pour tous* en est à sa treizième année d'existence. Cette utile institution placée sous la surveillance de la Confédération a reçu de celle-ci pour l'année 1933 en subventions diverses la belle somme de 72,000 francs. D'autres subventions provenant de cantons, de communes, d'associations diverses et de particuliers pour un total de 105,200 francs lui ont en outre été accordées, si bien que les recettes ordinaires de la fondation se sont élevées en 1933 à 177,200 francs.

La *Bibliothèque pour tous* possède au dépôt central à Berne 25,516 volumes et 120,739 dans ses sept dépôts régionaux. Le nombre total des stations desservies par les dépôts régionaux s'est élevé en 1933 à 1202 (1059 en 1932). Il a été expédié 2120 caisses avec 100,781 volumes (1872 caisses et 91,194 volumes en 1932). Ce qui correspond à un prêt réel de 300,000 volumes; l'expérience ayant démontré qu'un livre est prêté au moins trois fois dans chaque station.

Les volumes sont répartis dans les dépôts régionaux comme suit en nombre et par langue:

Bellinzone: 5038 en italien.

Berne: 26,831 dont 20,753 en allemand, 5644 en français, 434 en italien.

Coire: 5214 dont 4135 en allemand, 504 en italien et 575 en romanche.

Fribourg: 5240 en français.

Lausanne: 21,535 en français.

Lucerne: 6510 en allemand.

Zurich: 24,855 en allemand.

Les dépôts de Bellinzone, Coire, Lausanne, Fribourg et Lucerne possèdent des catalogues imprimés de leurs collections. La *Bibliothèque pour tous* prête des ouvrages de toute nature, aussi bien scientifique, artistique, professionnelle, etc. que littéraire. Tandis que le dépôt central à Berne (qu'il ne faut pas confondre avec le dépôt régional logé au même bâtiment) se charge des prêts individuels de livres professionnels; technologie, médecine, art de l'ingénieur, agriculture, économie domestique, technique commerciale, industries chimiques, industries et manufactures diverses, professions diverses, métiers, industries du bâtiment; les dépôts régionaux prêtent la littérature récréative et de culture générale: romans, nouvelles, bibliographies, récits de voyage, etc.

Les envois se font au moyen de caisses de 20, 40, 70 ou 100 livres.

Le droit de recevoir ces caisses est accordé aux écoles, aux bibliothèques, aux institutions et sociétés diverses qui, sous une forme ou l'autre, contribuent à promouvoir l'instruction publique. Il est assuré également à des *cercles de lecture d'au moins 6 personnes*. Il est donc possible de constituer partout des groupements de 6 personnes ou plus pour recevoir de ces ouvrages. De petits syndicats isolés dans des régions campagnardes, pourraient bénéficier de la B. p. T. plutôt que de créer de leurs propres moyens des bibliothèques qui, forcément, resteraient très réduites. Avec peu d'argent, ils pourraient ainsi mettre à la disposition de leurs membres d'excellents ouvrages.

Ces syndicats pourraient désigner une ou plusieurs personnes qu'ils chargeraient de ce service.

La location est fixée comme suit:

Location de	20 volumes Fr.	40 volumes Fr.	70 volumes Fr.	100 volumes Fr.
Location mensuelle	1.—	2.—	3.50	5.—
Frais de transport payé une seule fois le retour étant gratuit	3.—	4.50	6.—	8.—

La location pour les prêts individuels:

- a) pour les ouvrages pris directement au dépôt central fr. —.20 par ouvrage;
- b) envoi par la poste fr. —.10 pour chaque ouvrage plus les *frais de port* fixés comme suit:

de 50 à 250 grammes	15 ct.
» 250 à 500 »	20 »
» 500 grammes à 2 kilogrammes	30 »
» 2 à 4 kilogrammes	50 »

Ces taxes se payent une seule fois et sont valables aller et retour.

Adresses des dépôts régionaux.

Bellinzzone: *Ecole cantonale de commerce.* (Livres en italien pour le Tessin et le Misox).

Berne: *Hallerstrasse 58.* (Livres en allemand pour les cantons de Bâle, Berne, Soleure et les régions de langue allemande de Fribourg et Valais.)

Coire: *Bibliothèque cantonale* (Livres en allemand, en italien et en romanche pour le canton des Grisons sans Misox).

Fribourg: *Bibliothèque cantonale et universitaire* (Livres en français pour la partie française des cantons de Fribourg et Valais).

Lausanne: *Ecole normale* (Livres en français pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève).

Lucerne: *Bibliothèque cantonale* (Livres en allemand pour les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald et Zoug).

Zurich: *Pestalozzihaus, Zähringerstrasse 17.* (Pour les cantons de Zurich, Glaris, Schaffhouse, Appenzell, St-Gall, Argovie et Thurgovie.)

Le livre est un excellent moyen d'éducation. Comme il est très difficile pour ne pas dire impossible à nos bibliothèques ouvrières de se procurer tous les livres qui peuvent leur être demandés, la *Bibliothèque pour tous* vient combler une lacune au moyen de sa bibliothèque circulante. De nouveaux livres peuvent être ainsi mis à la disposition des lecteurs sans grands frais. La Bibliothèque procure volontiers dans la mesure du possible les livres qu'elle ne possède pas et qui sont demandés spécialement.

Nous recommandons à nos centres d'éducation ouvrière et à nos syndicats de faire un large usage de la *Bibliothèque pour tous*. C. S.